

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le 01 avril, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date convocation : 25 mars 2026

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX.

PRESENTS : Mesdames Fabienne AGNOUX, Jeanne-Marie AMOREIRA, Sandrine LETOQUIN, Brigitte LAURENSOU, Audrey PAREL, Marie-Claude AVELINO, Stéphanie MAGNE, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Arnaud BIGOURIE, Alain RONGIER, Ludovic PONS.

ABSENTS EXCUSES : Yves DE HÉRICOURT

PROCURATION(S) : Yves DE HÉRICOURT donne procuration à Sandrine LETOQUIN.

Délibération n° 2026-26

Renouvellement de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) de l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) située à Rosiers d'Egletons

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder au renouvellement de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) de l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) située à Rosiers d'Egletons et demande quelles sont les personnes intéressées à cette fonction.

Monsieur Gérard BRETTE et Madame Audrey PAREL se portent candidats ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Désigne pour le représenter au sein du CLIS :

- Monsieur Gérard BRETTE, Maire, en tant que représentant titulaire
- Madame Audrey PAREL, Conseillère Municipale, en tant que représentante suppléante.

Fait et délibéré à Rosiers d'Égletons, le 01 avril 2026

Membres : 15
Présents : 14
Représenté(s) : 1
Nombre de votants : 15
Exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire, Gérard Brette



La secrétaire de séance, Fabienne Agnoux

